

AVIS PUBLIC

FORMATION DES ÉLUS PORTANT SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE

Avis public est par les présentes donné à l'effet que les élus municipaux de la Ville de Mont-Joli soient :

Monsieur Martin Soucy, maire
Monsieur Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Madame Annie Blais, conseillère du district 2
Monsieur Robin Guy, conseiller du district 3
Monsieur Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
Monsieur Alain Thibault, conseiller du district 5
Monsieur Denis Dubé, conseiller du district 6

Tel qu'exigé par la Loi, les élus ont assisté à la formation réglementaire portant sur l'éthique et la déontologie dans l'exercice du rôle des élus municipaux. Cette formation a été donnée par l'Union des Municipalités du Québec, le mercredi 12 janvier 2022.

Donné à Mont-Joli, ce 20^{ième} jour de janvier 2022.



Kathleen Bossé, OMA
Greffière